

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12/03/2026

DÉLIBÉRATION

relative aux modalités spécifiques de contrôle des connaissances et des compétences
du Master 2ème année Mention Economie Appliquée
Parcours-type Economie Appliquée - FA
pour l'année universitaire 2026-2027

- **Vu** le code de l'éducation ;
- **Vu** le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 portant création de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- **Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole ;
- **Vu** l'arrêté du 20 décembre 2023 portant accréditation de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- **Vu** la charte des examens en vigueur ;
- **Vu** l'avis du conseil pédagogique en date du 27 janvier 2026 ;
- **Vu** l'avis du conseil de la formation et de la vie universitaire en date du 10 février 2026 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Il approuve les dispositions détaillées ci-après.

Préambule

L'ensemble des règles relatives au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences est regroupé sous le terme « MCC ». Les « MCC » font l'objet d'une publication sur le site internet de l'École au plus tard dans le mois qui suit le début de la formation.

Les maquettes de la formation sont annexées à la présente délibération.

TITRE I – ORGANISATION DES ÉTUDES ET DES FORMATIONS

Article 1. Stage et professionnalisation

Les étudiants peuvent suivre le master en alternance.

Le contenu des missions de l'alternant doit au préalable être soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2.

Les étudiants en alternance doivent rédiger un rapport d'activité. Ce rapport peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.

Article 2. Langue des enseignements

Les enseignements sont dispensés en anglais et en français.

Article 3. Redoublement

Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par la Directrice, sur avis du jury de délibération.

Article 4. Organisation de la formation

Les étudiants sont tenus au respect des obligations générales d'assiduité.

TITRE II – CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Article 5. Organisation des examens

Les sessions d'examen sont précisées annuellement dans le calendrier universitaire arrêté par la Directrice.

Article 6. Modalités d'organisation de la première session

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Ces examens ou devoirs surveillés peuvent être organisés le samedi.

Article 7. Modalités d'organisation du contrôle continu

7.1. Règles générales

Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral.

En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée.

7.2. Règles spécifiques

Les règles générales régissent l'organisation des contrôles continus, devoirs surveillés, mid-term.

Article 8. Modalité d'organisation de l'examen terminal

La présence aux examens terminaux est obligatoire.

Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

Article 9. Modalités d'organisation de la seconde chance / session de rattrapage

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors rapport d'activité.

Si la première condition n'est pas vérifiée en première session, l'étudiant doit repasser en deuxième session les matières où il a obtenu moins de 10/20.

Pour obtenir le diplôme, il faut que la moyenne sur l'ensemble des matières hors rapport d'activité à

l'issue de la deuxième session soit supérieure ou égale à 10/20.

En deuxième session, l'évaluation pourra être faite par une épreuve écrite ou un projet écrit ou un oral quelle que soit la façon dont aura été évaluée la matière en première session.

Article 10. Bonifications

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification :

- Activité sportive (dont DAPS)
- Activité culturelle (dont participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, ou au chœur des étudiants de Toulouse)
- Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées)
- Césure (pour les étudiants M1 et M2)
- Engagement étudiant (responsabilités au sein d'une association TSE ; Election dans les conseils de l'établissement)
- Activité professionnalisante (Activité professionnelle ; Mission dans le cadre du service civique ; Module vie professionnelle - pour les étudiants de L3 et M1)

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

TITRE III – VALIDATION ET DIPLOMATION

Article 11. Conditions de validation et de capitalisation

Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Rapport d'activité.

Sauf mention contraire le principe de validation de l'UE est adossé à l'obtention de la moyenne.

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Article 12. Conditions de compensation

Les UE sont validées isolément ou par compensation. L'UE Rapport d'activité doit être validée isolément.

Article final

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

La présidente du conseil d'administration,

Signé par :

D30C944D2D344B2...

Marlène DOLVECK

MASTER 2		ECONOMIE APPLIQUEE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economie appliquée (Formation Alternance)											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 Fonctionnement et enjeux du système bancaire	Porteur		15			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 Finance d'entreprise	Porteur		15			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Analyse de données et data mining	Porteur		30	6		5,00	5,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 Séries temporelles et analyses économiques	Porteur		30	6		5,00	5,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 Marketing quantitatif	Porteur		18			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Tarification par les entreprises privées et publiques	Porteur		15			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 Algebra refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE8 Probability refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE9 Dynamic optimization refresher (facultatif)*	Porté	M2 EE	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE10 Apprentissage statistique	Porteur		30	6		5,00	5,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE11 Macroéconomie et conjoncture	Porteur		30	6		5,00	5,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE12 Commerce international	Porteur		15			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE13 Séminaires d'économie appliquée	Porteur		15			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE14 Evaluation des politiques publiques	Porteur		30	6		5,00	5,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE15 Communication skills	Porteur			30				Non	Non						
UE	ANNUEL	UE16 Cost-benefit analysis	Porté	M2 EGR	15			2,00	2,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE17 Ethics of social studies	Porté	M2 EMO	15			1,50	1,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE18 Rapport d'activité	Porteur					16,50	16,50	Oui	Non						Matière exclue de la session 2
		TOTAL ANNEE			318	60	0	60,00	60,00								

* Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

Blocs de Compétences M1 et M2 Economie Appliquée Alternance								
BLOCS	RNCP39009BC01 Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	RNCP39009BC02 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	RNCP39009BC03 Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP39009BC04 Contribuer à la transformation en contexte professionnel	RNCP39009BC05 Réaliser des analyses économiques	RNCP39009BC06 Aider à la décision par une activité de conseil ou d'expertise	RNCP39009BC07 Analyser les politiques d'emploi / formation et les contextes territoriaux pour conseiller et accompagner les entreprises et les salariés ou demandeurs d'emploi dans les parcours professionnels	RNCP39009BC08 Analyser, concevoir et mettre en œuvre la politique des RH de l'organisation
Compétences Spécifiques	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention. Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale. Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.	Identifier les enjeux économiques d'une situation. Mobiliser les théories et les modèles de l'analyse économique, y compris leurs avancées récentes issues de la recherche, pour étudier cette situation. Recourir à des outils permettant de collecter, traiter, analyser des données aussi bien quantitatives que qualitatives, à des fins d'expertise.	Identifier, analyser et comprendre des situations complexes impliquant des décisions de nature économique. Mener des expertises économiques. Elaborer et/ou mettre en œuvre des outils d'aide à la décision pour accompagner les organismes publics et privés dans la réalisation de leurs objectifs stratégiques. Mobiliser les outils de l'évaluation économique pour assurer le suivi des actions, des projets ou des stratégies des organismes publics et privés.	Analyser l'évolution du fonctionnement du marché du travail, des dispositifs et acteurs de l'emploi/formation/insertion. Favoriser et contribuer à l'intermédiation sur le marché du travail. Réaliser des diagnostics socio-économiques et territoriaux sur l'emploi et les compétences. Collecter et analyser les données RH et emploi pour contribuer à la gestion territoriale des emplois et des compétences. Développer et mettre en place des dispositifs de sécurisation des trajectoires professionnelles sur un bassin d'emploi. Conseiller et mettre en œuvre des actions d'accompagnement professionnel pour les entreprises, les salariés ou les demandeurs d'emploi.	Identifier les enjeux de la fonction RH en mobilisant des connaissances pluridisciplinaires ancrées en économie et ouvertes à la gestion et au droit. Contribuer à la définition des orientations stratégiques de l'organisation en prenant en compte les nouvelles problématiques du travail et de RSE. Réaliser des diagnostics RH pour analyser les besoins de l'organisation et conduire le changement. Participer au pilotage de la politique RH selon les orientations stratégiques et définir des plans d'action. Concevoir, réaliser et faire évoluer des outils (tableaux de bord, études statistiques ...) pour le management des RH. Collecter et analyser les données RH et emploi pour contribuer au pilotage de la gestion de l'emploi, des carrières et des compétences dans l'organisation. Contribuer au dialogue social entre les salariés, les IRP et la Direction. Réaliser des études permettant d'établir (benchmarking) différentes pratiques RH. Réaliser une veille économique, sociale et juridique pour maîtriser les enjeux et les obligations relatifs au travail et leurs évolutions.
M1	UE1 - Analyse Economique							
	Macroéconomie		x					
	Théorie des jeux		x					
	Theory of incentives		x					
	Economie publique		x					
	Industrial Organization		x					
	Corporate finance		x					
	UE2 - Econométrie							
	Econométrie approfondie		x					
	Applied econometrics		x					
	R programming		x					
	Evaluation des politiques publiques		x					
	UE3 (Optionnel 1 parmi 8)		x					
	Environmental economics							
	Econometric History							
	Markov Chains and applications							
	Probability Modeling							
	Evolution of economic behaviour							
	Experimental economics							
	Markets and incentives : historical - theoretical perspective							
	Market Power and regulation							
	UE4 (Optionnel 1 parmi 8)		x					
	Market Finance							
	Dynamic Optimization							
	Martingales theory and applications							
	Panel Data							
	Data Bases							
	Advanced macroeconomics							
	Advanced microeconomics							
	Behavioral and experimental economics							
	UE 5 (Optionnel 1 parmi 2)					x		
	Stage							
	Mémoire							
M2	Analyse de données et data mining	x						
	Fonctionnement et enjeux du système bancaire					x		
	Finance d'entreprise							x
	Séries temporelles et analyses économiques				x			
	Marketing quantitatif					x		
	Tarification par les entreprises privées et publiques					x		
	Apprentissage statistique	x						
	Macroéconomie et conjoncture				x			
	Commerce international				x			
	Séminaires d'économie appliquée			x				
	Evaluation des politiques publiques						x	x
	Communication skills			x				
	Cost benefit analysis						x	
	Ethics of social studies	x						
	Rapport d'activité				x			
Nombre de matières dans chaque compétence	3	12	2	2	3	4	1	2